



Association Départementale des Titulaires du : Titre de Reconnaissance de la Nation

Mois de Février Mars Avril 2013

Édité par le comité départemental (1) du Val de Marne n°14

EDITORIAL

"Nous avons souvent constaté que la Nation mettait plus d'empressement à faire "Appel" au devoir du citoyen qu'à lui manifester ensuite sa Reconnaissance". Les revendications légitimes de ceux qui ont servi la France lors des divers conflits, Missions Extérieures, et Opérations Humanitaires sont les mêmes depuis plusieurs années, les progrès sociaux de législation combattante, sont le résultat de la ténacité des camarades regroupés au sein des associations".

Ce Message de notre Président National Alain COUPERIE que nous avons repris dans notre n°1 de Liaison de Janvier 2009 est toujours d'actualité.

Je remercie d'avance toute personne qui fera passer nos informations, par les moyens dont il dispose, presse, radio, bulletins municipaux.

Le passé nous a souvent enseigné que seule la "Loi du Nombre" pouvait changer l'ordre des Choses.

(Dans ce numéro)

Le compte individuel retraite

Le statut des blessés

Spécial Camerone 2013

Raymond Marchand
Président ANT-TRN 94



AG du 16/02/2013 Alain COUPERIE
Président National, Paul Teil Mairie -adjt
R Marchand Président TRN 94.



Participants à l'AG du 16 Février 2013



Dépôt de gerbe à la stèle "Indochine,
AFN, Liban, Afghanistan"



Honneurs aux Morts pour la France



Allocution du Président ANT-TRN 94



Hervé Lebrun Vice Président Armée -Nation



Séance photos, à la remise des décorations
et distinctions 2013



à G, Daniel Touchard
Président d'Honneur ANT-TRN 94

(1)"Association départementale des titulaires du titre de reconnaissance de la nation, de l'administration – pour les anciens combattants – les civils et militaires de l'armée à la retraite et de ceux qui ont participé aux missions extérieures"

Le compte individuel retraite

(CIR) contient l'ensemble des informations relatives à une carrière nécessaires au calcul d'une retraite. Ces données permettront au service des retraites de l'Etat (SRE) de liquider la pension de retraite, automatiquement, à partir du 1er janvier 2013. Mettre à jour son CIR est donc essentiel. Ce dispositif concerne les militaires et les fonctionnaires. Concrètement, au moment de la mise à la retraite, la pension est liquidée automatiquement par le SRE, compte tenu des informations mentionnées dans le CIR.

Les organismes d'administration (OA), en particulier les groupements de soutien de base de Défense, se sont mobilisés pour contrôler les dossiers et les mettre à jour. Ces données ont été transmises à la sous-direction des ressources humaines du ministère de la Défense (DRHMD/SDP) chargée d'assurer la fiabilisation des données.

La SDP va adresser prochainement à l'OA une synthèse du CIR qu'il est fortement conseillé de vérifier.

Chacun peut solliciter la Sous-direction des pensions :
17016 LA ROCHELLE
CEDEX 1
ligne directe dédiée : 05 46 50 22 42
plate-forme téléphonique : 05 46 50 23 37
Fax : 05 46 50 22 58

messagerie électronique :
droitinforetraite@sga.defense.gouv.fr

Courriel envoyé avec le logiciel EMA
<http://emailingautomate.free.fr>
EMA est gratuit pour une utilisation non-commerciale

Demande de création d'un statut des blessés.

Il n'existe pas de statut des blessés. Mais il existe une confusion sur cette réalité. Le régime de protection prévu par le code des PMI n'intègre pas la notion de « Maladies professionnelles ».

Ainsi pour prétendre à la reconnaissance d'une maladie contractée en service, ou qui peut survenir après, les militaires sont soumis à l'imputabilité par preuve. Seules les blessures physiques semblent aujourd'hui réellement prises en compte, tant le pourcentage des autres blessures reste minime. Les dossiers des irradiés de la République illustre ce fait : au 28 septembre 2012, seuls 7 dossiers faisaient l'objet d'indemnisation sur les 772 dossiers de demandes déposées soit 1%.

Mais voilà qu'une nouvelle blessure semble apparaître. Le PTSD (Post-Traumatic Stress Disorder), une blessure invisible due à un traumatisme subi dans le cadre des activités dévolues aux militaires. Dans un article du monde publié le 23 octobre 2012 rappelait que 400 blessés étaient suivis pour troubles psychiatriques par le service de santé des armées.

Dans l'émission piège à conviction du 5 décembre 2012, le ministre de la Défense S'étonnait de ces chiffres qui représentent 1% des militaires engagés, chiffre très inférieur à celui de l'armée allemande 3% ou américaine 20%.

Notre association nationale pense que beaucoup de nos camarades n'ont pas fait la démarche de faire connaître leur PTSD, d'ailleurs comment auraient-ils pu le faire dès lors

qu'il n'y a que très peu de temps que ces troubles sont pris en compte.

Il est nécessaire d'avoir rapidement une normalisation d'un statut des blessés basé sur une logique d'assurance (présomption d'imputabilité). La prise en compte demain de plusieurs milliers d'anciens combattants et familles s'annonce déjà comme un véritable défi social.

Courriel envoyé avec le logiciel EMA
<http://emailingautomate.free.fr>
EMA est gratuit pour une utilisation non-commerciale

COMMENT NOUS JOINDRE *Blog ANT-TRN Comité Val de Marnais*



Jacky Halbwx et Thierry Barnoyer recevant la Médaille d'Honneur de l'ANT-TRN, par le Président National Alain Couperie,



En nous rencontrant.

Le 1er lundi de chaque mois de 16h à 18h30, à la Maison du combattant, 27, rue Jouët, 94700 Maisons-Alfort. (excepté en Juillet Août)

Par Téléphone ou e mail

Président:

Raymond Marchand

☎ 06 16 59 40 47

marchandraymond3849@neuf.fr

Vice Président Secrétaire:

Jacky Halbwx

☎ 06 80 11 99 56

Vice -Président; Armée Nation

Hervé Le Brun

☎ 06 07 99 23 38

Trésorier:

Thierry Barnoyer

☎ 06 24 49 45 18

Camerone 4 Mai 2013

au fort de Nogent



Mr **Paul Teil**, Président National de ceux de Cherchell ;et Mr **Fourquin** Trésorier



Délégation du TRN et American Legion



Le colonel **André Humbert**, les drapeaux TRN, CHERCHEL, American-Legion



Délégation Ecosaise



Centre de recrutement Légion Etrangère



Présentation du drapeau et sa garde



Remise de décoration par ; le Général Charpentier Gouverneur militaire de Paris



Remise de décoration par Mr Thierry Leleu, Préfet du Val de Marne



Le Lt-colonel Thierry Morvan, à la tête de deux compagnies de Légionnaires



Le Général de division de Saint Chamas, commandant la Légion étrangère



Le Chef de Corps Thierry Morvan, évoquant les valeurs communes de la Légion étrangère. et de Mr Thierry Marx "Grand Chef", Promu "Parrain du GRLE" le 4 Mai 2013

(1)"Association départementale des titulaires du titre de reconnaissance de la nation, de l'administration – pour les anciens combattants – les civils et militaires de l'armée à la retraite et de ceux qui ont participé aux missions extérieures"